

GUILLAUME FOEHR

communication visuelle //////////////

Sur la base des travaux effectués, l'agence établit une facture partielle au milieu du travail (50%), et une facture du solde à la livraison de la commande.

pour toute commande exigeant un arrangement spécial, comme l'exécution de travaux dépassant une durée de 2 mois, l'agence peut établir des factures supplémentaires.

L'agence facture des honoraires forfaitaires d'une valeur de 15% sur chaque offre pour la gestion de projet, couvrant les frais administratifs, les frais de déplacement et de matériel, les séances de travail et de présentation.

Les prix proposés sont en francs suisses et s'entendent nets. L'agence n'est pas assujetti à la TVA. Le paiement est à effectuer sous quinze jours suivant la date de la facture, sans escompte.

Le devis pourra être réadapté ou étendu en fonction d'éventuels changements, occasionnés par le client ou par l'évolution du travail. tout changement intervenant après une commande ferme (orale ou écrite) peut entraîner un changement du devis.

En cas de retard de paiement, l'agence se réserve le droit de facturer des frais de dédommagement. À compter de l'échéance, des intérêts de retard de 5% et des frais de CHF 15- par rappel peuvent être facturés sans préavis.

Le client est tenu de fournir à l'agence le matériel nécessaire à l'exécution de la commande et prêt à l'usage. En l'absence d'informations complémentaires de la part du client, l'agence procédera à l'exécution du mandat dans le respect des règles de sa profession et selon l'intérêt du client.

L'agence s'engage à réaliser le mandat selon l'offre fournie et selon le briefing précis du client. Les parties peuvent mettre fin au contrat en cours de progression, sous réserve de livraison de la commande dans son état actuel et de rétribution pour le travail effectué.

Lorsque le client ne transmet pas dans les délais convenus les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la prestation, il en découle un retard n'engageant pas la responsabilité de l'agence. Le client ne peut pas annuler sa commande ni rendre l'agence responsable des dommages pouvant résulter de ce dépassement. L'agence se réserve le droit de facturer le travail déjà réalisé sur la base de données imprécises ou devenu inutilisable.

Le développement Web est testé et validé sur les versions récentes des navigateurs. Les travaux réalisés devront être contrôlés à la réception du produit fini. Toutes les réclamations concernant la qualité doivent être faites dans les 15 jours après réception de la marchandise, faute de quoi la livraison est considérée comme acceptée.

Sauf convention contraire, l'agence n'est pas tenue de fournir les données source ayant servi à la réalisation, relevant du savoir-faire de l'agence, et faisant l'objet de la loi sur la protection intellectuelle. L'agence n'assume aucune responsabilité dans l'archivage et la conservation des données ou documents de travail.

En cas de difficultés dans l'exécution et l'interprétation du présent contrat, les parties conviennent de soumettre leur litige à la connaissance des autorités judiciaires du canton de Genève.

Une commande, la signature d'un bon à tirer ou un paiement implique la reconnaissance par le client des présentes conditions générales.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.
